



1, rue Carbonnar
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 52 65 56
Mail : contact@ca-saintdie.fr

SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 22/09/2026

Le Président

Objet : Conseil communautaire.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion en séance ordinaire du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges qui aura lieu le :

lundi 28 septembre 2026 à 19h00
Salle des fêtes de Sainte-Marguerite, 309 chemin du Pré Navez, 88100
SAINT-E-MARGUERITE

L'ordre du jour sera le suivant :

- Convocation à la séance
- Ordre du jour et Note Explicative de Synthèse
- Installation de conseillers communautaires
- Points d'informations
- Arrêt du procès-verbal de la séance du 29 juin 2026
- Communication des décisions prises
- Adoption du règlement intérieur des assemblées
- Présentation du rapport 2025 sur l'impact sur le développement durable
- Présentation du rapport d'activité 2025 de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
- Présentation du rapport d'activité 2025 du conseil de développement
- Participation citoyenne et conseil de développement
- Création et composition des commissions thématiques permanentes
- Installation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Modification du profil de remboursement de la dotation initiale de la régie déchets - budget

annexe 701

- Adoption du règlement budgétaire et financier des budgets en M57
- Garantie d'emprunt souscrit par la SA HLM Le Toit vosgien
- Cession d'une action de la SA d'HLM Le Toit vosgien
- Assujettissement des logements à la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH)
- Rapport annuel du délégataire SAUR pour l'année 2025 - Service public de l'eau potable de Saint-Dié-des-Vosges et de Raon-l'Etape
- Rapport annuel du délégataire SUEZ eau France pour l'année 2025 - Service public de l'assainissement de Saint-Dié-des-Vosges, Sainte-Marguerite, Saint-Michel-sur-Meurthe et Raon-l'Etape
- Présentation du rapport d'activité 2025 relatif à la concession de service public du réseau Sylvia
- Rapport annuel d'activités 2025 de la société Aquadic, titulaire du contrat de partenariat portant sur la réalisation et l'exploitation d'un centre aqualudique
- Compte-Rendu Annuel d'Activités (CRAC) 2025 de l'EPFGE
- Présentation du Rapport d'Observations Définitives de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est relatif à l'enquête régionale sur la reconversion des friches industrielles
- Modification du règlement FSCOP et des conventions de partenariat avec les entreprises dans le cadre du dispositif ACCOR
- Avenant n° 8 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du service de transport urbain, interurbain et scolaire
- Règlement voyageur et règlement de transports scolaires du réseau de transport public de voyageurs Sylvia
- Partenariat avec la SEM ENR Grand Est
- Avenant à une convention de fonds de concours avec la Commune de Pair-et-Grandrupt
- Approbation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Modification des règlements des services eau potable et assainissement collectif pluvial pour les communes gérées en régie
- Tarifs des locations et prestations de L'Étincelle à compter du 01 octobre 2026
- Tarifs du bar de L'Étincelle à compter du 01 octobre 2026
- Détermination du cadre d'exercice des fonctions de référent déontologue de l'élus local
- Désignation d'un référent déontologue de l'élus local
- Droit à la formation des élus
- Modification du tableau des effectifs

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, , à l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Claude GEORGE, Président

POUR AFFICHAGE